



Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavable à Repentigny

Un coup de pouce écologique et économique

Repentigny, le 24 mars 2010 – **La Ville de Repentigny est heureuse de donner un coup de pouce aux parents qui optent pour l'achat de couches lavables avec une remise de 100 \$ par enfant. Par le fait même, elle incite à la réduction des matières résiduelles à la source.**

En effet, un enfant utilisera entre 5 000 et 7 000 couches jetables avant d'atteindre le stade de la propreté, ce qui représente environ une tonne de déchets. Troisièmes constituants en importance dans les déchets urbains acheminés vers les lieux d'enfouissement, les couches jetables prennent entre 200 et 500 ans pour se décomposer partiellement. Faire le choix de couches lavables s'inscrit naturellement dans une perspective de développement durable.

« Grâce à ce programme, la Ville de Repentigny confirme les orientations de sa politique environnementale qui consistent entre autres à promouvoir la mise en œuvre de bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles au sein de la population », mentionne M. Éric Laporte, président de la commission Environnement et Développement durable et conseiller municipal.

Un choix économique

Non seulement écologiques, les couches lavables sont également économiques. Afin de se procurer des couches jetables, les parents devront déboursier trois à quatre fois le prix des couches lavables.

« Nous sommes fiers de soutenir concrètement les jeunes familles repentignoises. Chaque famille participante obtiendra un remboursement de 100 \$ par enfant sur le montant déboursé pour l'achat d'un ensemble de 20 à 24 couches lavables pour bébé. Pour une naissance multiple, cette remise s'élève à 200 \$ », explique M^{me} Cécile Hénault, présidente de la commission Famille et aînés et conseillère municipale.

Comment bénéficier de ce remboursement

Le programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables s'adresse aux familles repentignoises qui ont des enfants âgés de moins de 24 mois.

Pour être admissible, il faut :

- Être résident de Repentigny;
- Se procurer un ensemble d'un minimum de 20 à 24 couches lavables neuves ou usagées;

- S'engager à utiliser les couches lavables jusqu'à la propreté de l'enfant;
- Fournir à la personne responsable du programme toutes les pièces justificatives :
 - L'extrait de naissance de l'enfant;
 - Une preuve de résidence (compte de taxes municipales ou scolaires, permis de conduire, bail à logement);
 - La facture originale de l'ensemble de couches lavables acheté à partir du 1^{er} septembre 2009.

Les parents intéressés par le programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables peuvent communiquer avec l'organisme partenaire La Maison de la Famille La Parenthèse au 450 582-2677 ou à parenthese@videotron.net.

- 30 -

Renseignements : Ville de Repentigny
Service des communications
450 470-3001, poste 3158
www.ville.repentigny.qc.ca